

PROCES-VERBAL

De l'assemblée générale

Vendredi 1^{er} avril 2022 à 10 h 15, à Vaumarcus

<u>Présidence</u>	M. Stéphane Rosselet
<u>Participants</u>	51 membres avec droit de vote 8 représentants des organisations membres avec droit de vote 10 invités 2 membres d'honneur 2 représentants de la presse
<u>Excusés</u>	36 membres, membres d'honneur et invités
<u>Secrétaire du jour</u>	Mme Josée Sandoz

Ordre du jour

1. Ouverture
 2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 3 mai 2021
 3. Rapports :
 - 3.1 de la présidence
 - 3.2 de la direction
 4. Rapports financiers :
 - 4.1 comptes 2021
 - 4.2 des vérificateurs de comptes
 - 4.3 budget 2022
 5. Elections complémentaires :
 - 5.1 au comité
 - 5.2 de délégués
 - 5.3 d'un vérificateur-suppléant
 6. Intervention de M. Michel Darbellay sur l'initiative sur l'élevage intensif
 7. Divers
-

1. Ouverture

Le président souhaite la bienvenue à chacun. Il salue les invités, les membres d'honneur, les membres et la presse. Il mentionne quelques invités excusés. La liste des excusés est en possession du secrétariat. Deux scrutateurs sont nommés.

Sans remarque, l'ordre du jour proposé est adopté et l'assemblée se poursuivra comme prévu.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 3 mai 2021

Ne faisant l'objet d'aucune remarque, le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Rapports

3.1 de la présidence

M. S. Rosselet revient sur l'année 2021 en commençant par évoquer les élections cantonales et les élus agri-viticoles qui constituent une forte représentation.

Il rappelle les crédits cantonaux acceptés pour les constructions rurales en 2015, les améliorations foncières en 2019 et la modernisation de fromageries pour près de 8.9 millions de francs en 2021. Il mentionne ensuite le développement du Gruyère AOP traditionnel et bio dans le canton et le rattrapage de volumes au 1^{er} janvier 2022. Il remercie Prolait pour son étude sur le canton pour ces fromageries.

Le président relève le gros travail engendré par la campagne pour les votations du 13 juin avec un tour du canton pour expliquer les enjeux. Il remercie les membres pour leur motivation. Les résultats, dont on peut être satisfaits, montrent un petit clivage ville-campagne. Il mentionne les orages de grêle et les dégâts d'eau à Cressier. Il revient sur la participation de la CNAV au groupe d'accompagnement des grands prédateurs. Le loup est attendu. Les barrages ne fonctionnent pas, on nous dit qu'il y a peu de risque de constitution de meute vu le peu de cerfs. Les chiens de troupeaux pour les bovins, cela ne fonctionne pas. Il y a quelques solutions, le loup s'attaquant à de jeunes bovins entre 8 et 10 mois, les vaches-mères protègent les petits. Par contre, en vache laitière, nous ne savons pas ce qu'il va se passer et il pourrait y avoir plus de risques. Il faudra peut-être sélectionner des lieux présentant moins de risques pour les jeunes bovins. Il donne ensuite les directives en cas de suspicion d'attaque de loup.

Mme N. Stauffer, vice-présidente, indique que l'UPN compte encore environ 710 membres mais peine à recruter parmi les jeunes générations. La Covid a bien entendu réduit les activités. Elle mentionne quelques points forts de l'année 2021 dont la forte mobilisation des femmes paysannes durant la campagne de votations. D'autre part, toutes les présidentes des associations de paysannes ont été invitées le 1^{er} août 2021 au Grütli afin de marquer 50 ans de suffrage féminin.

Elle relève que l'USPF a pris part à la deuxième session des femmes et a déposé quatre textes dont deux motions qui ont été transmis au Parlement sous forme de pétitions. La formation de la paysanne a été un succès avec 229 dames ayant obtenu leur brevet de paysanne. L'USPF, en collaboration avec l'USP, Agrisano et Prometerre a lancé une campagne de sensibilisation sur la couverture sociale des paysannes.

Elle remercie la CNAV pour la bonne collaboration tout au long de l'année.

M. A. Gerber, vice-président, revient sur l'année viticole 2021 avec une magnifique sélection des vins de Neuchâtel qui montre que les vins de Neuchâtel restent appréciés, une belle qualité du raisin et un marché du vin dynamique malgré le Covid. Il espère une année 2022 généreuse. Il annonce une étude vitivinicole "Horizon 2030" par quatre ateliers participatifs débutant le 28 avril.

3.2 de la direction

M. Y. Huguelit aborde les activités principales 2021 en commençant par le marché de bétail qui a bien fonctionné en termes de plus-value. Au niveau de l'enseignement, l'activité est toujours plus importante avec 6 classes CFC et le doublement des CIE. Deux modules maîtrise et quatre modules brevet ont eu lieu en collaboration avec la FRI. Il donne ensuite des nouvelles du secteur assurance qui a récupéré de nouveaux assurés et a dynamisé ses conseils en 2021. Il rappelle l'organisation de la journée de formation continue Agro CNAV avec 150 participants en collaboration avec Landi Région Neuchâtel. Cette formule va être reconduite en septembre avec la question de la gestion des engrais de ferme.

Le salon des métiers Capa'Cité a eu lieu à La Chaux-de-Fonds en virtuel avec juste une journée thématique en présentiel. Il rappelle la 4^{ème} sélection du Gruyère AOP Neuchâtel qui montre une très bonne qualité. La CNAV a dû travailler pour décaler la mise en œuvre des mesures pendillard. Au niveau du canton, le système Schlappfix a été validé. Une grosse part d'activités est tout ce qui touche aux consultations qui sont nombreuses dans le canton. Au niveau fédéral, nous avons le soutien d'Agora et de l'USP ce qui allège quelque peu le travail.

Dans le but de la mise en valeur de certains produits du canton au sein d'Aldi Suisse, une rencontre a eu lieu. Un nouveau projet de PDR dans la Vallée de la Sagne et des Ponts va aussi dans ce but de valorisation des produits. C'est un projet soutenu par l'Ofag.

Concernant la protection des eaux, le milieu agricole est souvent mis à mal. Nous avons de la peine à faire passer le message d'expliquer que certaines choses sont déjà mises en place. Un dossier est en cours pour la Vallée de la Brévine pour trouver un chemin dans la problématique de la protection des eaux dans cette région.

4. Rapports financiers

4.1 Comptes 2021

Le directeur commente rapidement les comptes 2021 en ne détaillant que certains postes. Il rappelle qu'ils ont été contrôlés par la fiduciaire. La dotation provision de fr. 15'000.- concerne les campagnes pour les votations prévues en 2022. Il revient sur le poste manifestation qui comprend la campagne 2x non.

Pour les recettes, le compte Enseignement est lié aux six classes. La dissolution provision (fr. 31'000.-) concerne les postes manifestations pour fr. 13'000.- (campagne 2x non) et Provision initiative sécurité alimentaire (fr. 18'000.-), cela en regard des dépenses faites pour la campagne contre les initiatives phytosanitaires. Le bénéfice est donc de fr. 9'212.08.

M. Y. Huguelit prend ensuite le bilan également poste après poste. Il rappelle que pour la Raiffeisen, il y a une provision de fr. 200'000.- en cas de non-paiement d'un marchand. Il explique la reprise des actions de Cofida SA qui a eu lieu en 2020.

4.2 des vérificateurs de comptes

M. C.-A. Dreyer lit le rapport des vérificateurs et demande à l'Assemblée d'accepter les comptes présentés.

Les membres acceptent les comptes à l'unanimité.

4.3 Budget 2022

Le budget 2022 est commenté rapidement par le directeur, il ressort un bénéfice prévisionnel de fr. 21'773.-.

Le budget est accepté par les membres à l'unanimité.

5. Elections complémentaires

5.1 au comité

Pour le comité, M. S. Rosselet annonce la démission de M. Julien Robert. Pour le remplacer, M. Christophe Ummel est proposé.

Les membres approuvent cette nomination à l'unanimité.

5.2 de délégués

Le président indique que M. Damien Humbert-Droz, suite à sa nomination au comité de l'USP, doit être remplacé comme délégué USP. M. Frédéric Jacot est proposé. De plus, la liste des délégués USP est validée avec Mme Natacha Stauffer, MM. Raymond Béguin, Fabrice Bonjour, Yann Huguelit, Bastien Oppliger et Stéphane Rosselet.

Les membres élisent les nouveaux délégués comme proposé.

5.3 d'un vérificateur-suppléant

M. Y. Huguelit annonce que M. C.-A. Dreyer est sortant.

La commission de vérification des comptes pour l'exercice 2022 se composera de MM. Raphaël Oppliger, Cédric Barben et Olivier Porret vérificateurs, M. Bastien Oppliger vérificateur-suppléant. Un deuxième vérificateur-suppléant est recherché.

M. Christophe Simon-Vermot est proposé et élu vérificateur-suppléant pour l'exercice 2022.

6. Intervention de M. Michel Darbellay sur l'initiative sur l'élevage intensif

M. M. Darbellay félicite les membres pour leurs activités et leur mobilisation en particulier avec les initiatives phytosanitaires. L'agriculture a été entendue et la population a compris les enjeux et nous a suivi. La pandémie a laissé des traces, la guerre en Ukraine a des conséquences chez nous également avec l'évolution des coûts de production. La situation est très nerveuse sur les marchés et donne quelques soucis. Cela pose de grandes questions sur notre manière de nous adapter. Le nouveau défi, c'est l'initiative sur l'élevage intensif qui est à

nouveau extrême au niveau de ses revendications et qui pourrait s'attirer quelques sympathies auprès de la population. L'objectif est de mettre fin à l'élevage intensif, industriel. Elle exige que les conditions de garde correspondent aux normes Bio-Suisse. Cette initiative s'appliquerait théoriquement aussi au niveau des importations, mais cela est inapplicable. Nous avons des accords internationaux que nous ne pouvons pas casser sans menacer la prospérité de notre pays. Un point qui est aussi difficile, c'est la période transitoire qui est d'au maximum 25 ans. Cette durée peut être longue pour certains mais elle s'appliquera déjà pour les nouveaux projets. Il explique quels sont les points qui seraient touchés, par exemple la SRPA qui n'est pas toujours possible pour toutes les exploitations. Au niveau des porcs, la production serait réduite de moitié et pour la volaille, la production serait réduite de 80 % au niveau suisse, donc quasiment une disparition de cette production. Actuellement, les grandes structures ne sont pas en retard pour le respect du bien-être animal. Il y aurait des effets négatifs sur l'ensemble de l'agriculture puisque les exploitants concernés devraient trouver d'autres produits à écouler.

Il revient sur la situation actuelle qui donne une offre très large au niveau des labels. Le problème aujourd'hui n'est pas au niveau de la production mais au niveau de la consommation. Ce qui est demandé par l'initiative est déjà disponible sur le marché, mais peu utilisé par les consommateurs. Cette initiative aurait clairement des effets sur les prix. Le marché bio serait totalement déstabilisé. Les conflits avec l'aménagement du territoire seront une embûche à la construction de 1600 poulaillers de plus en Suisse. Maintenir la production au niveau actuel est une complète illusion. Nous sommes en pleine phase d'information, du matériel a été créé ainsi qu'une présence sur les réseaux sociaux. Il y aura des annonces dans les médias. La campagne sera lancée en juin si la votation est confirmée pour le 25 septembre. Il faudra une mobilisation de chacun. La stabilité des marchés touche tout le monde. Pour l'application de cette initiative, tout sera remis sur la table et l'élevage bovin sera inévitablement concerné. Si cette initiative passe, il y aura le terme de label bio dans la constitution et cela pourrait toucher rapidement la viticulture par exemple. Si l'initiative est acceptée, il y aurait un affaiblissement durable de l'agriculture.

Un temps de questions suit.

M. R. Béguin demande comment c'est possible que des parties sont inapplicables et que la votation soit quand même mise en œuvre.

M. M. Darbellay répond que sur le fond, dénoncer tous les accords est possible, mais dans la pratique, on ne va pas le faire.

Une participante demande pourquoi on ne profite pas pour défendre l'auto approvisionnement alors que la moitié du poulet est importée en faisant une promotion des sandwiches au fromage par exemple.

M. M. Darbellay relève qu'il y a une attente du consommateur et la consommation du poulet explose. Nous devons arriver à maintenir la diversité au niveau de la production.

Le directeur demande si Bio-Suisse s'est positionné.

M. M. Darbellay indique que le comité de Bio-Suisse soutient l'initiative pensant qu'ils ne peuvent aller contre une initiative qui reprend leur cahier des charges. Ce serait bien de maintenir un certain silence sur cette position.

M. M. Darbellay appelle les exploitants à mettre des réactions dans les tribunes des lecteurs et ne pas se reposer sur la CNAV. Il est nécessaire que chacun se mobilise. Il rappelle que toute la presse romande lit la presse agricole et des articles peuvent provoquer des articles dans la presse non-agricole.

M. S. Eschler pense qu'il faut peut-être arrêter d'être naïfs. Nous avons constaté avec le covid, les sécheresses, la guerre en Ukraine, qu'affaiblir notre production n'est pas la meilleure idée.

M. M. Darbellay ajoute que notre responsabilité est de produire une agriculture durable et responsable et nous ne devons pas non plus essayer de revenir à une intensification. Nous devons avancer avec cet équilibre fragile.

M. S. Rosselet pense que les contacts personnels ont plus d'effets que de mettre des articles dans les journaux.

M. M. Darbellay rappelle que l'USP fête ses 125 ans et présente une vidéo. Les objectifs de ce jubilé, c'est être présents pour la base, c'est renforcer la collaboration avec les organisations cantonales et c'est attirer l'attention sur le travail de l'USP. Il annonce une journée en septembre sur la place fédérale pour promouvoir l'agriculture, avec un record de rösti produit à partir de pommes de terre de tout le pays. L'USP offre aussi un arbre à chaque organisation cantonale.

Le président indique que l'USP est une force qui arrive à fédérer les agriculteurs, elle est un soutien pour les chambres cantonales et elle pèse de son poids à Berne. Il remercie M. Darbellay.

7. Divers

Le président tient à féliciter Mmes Cyrielle Favre, Aurélie Hadorn, Sophie Nydegger, Elodie Vuillomenet pour l'obtention du brevet fédéral de paysanne et MM. Damien Benoit, Meryl Botteron, Michael Derendinger, Dominik Faessler, Mikael Grezet, Niki Guenat, Lucas Gerber, Bastien Racine, Christophe Schneiter pour l'obtention du brevet fédéral d'agriculteur. Il félicite également Mme Florence Schärer pour l'obtention du brevet de caviste et M. Loïc Veillard pour l'obtention du titre de technicien vitivinicole ES.

M. G. Aeschlimann apporte les salutations de l'EMTN. Dans les actualités, 77 apprentis agriculteurs sont en formation actuellement, dont 21 filles. Au niveau du brevet, nous avons 42 candidats ce qui est une grosse volée. Il demande aux entreprises formatrices de signer les contrats avec les apprentis le plus vite possible pour faciliter l'organisation. Au niveau du personnel, il y a beaucoup de nouveaux enseignants et il demande de la clémence. L'enjeu de la formation agricole actuelle est la communication. Nous avons des modules à options pour développer ce qu'on veut et à Cernier, nous avons développé un module de communication. La gestion du Covid a pris beaucoup d'énergie et a permis de développer l'aspect numérique comme outil et alternative pédagogique. Le changement de structure avec la disparition de l'EMTN cet été pour laisser place au CPNE-Terre et Nature a été un processus important. La réforme de la formation agricole avec une entrée en vigueur possible en été 2024 est également un gros dossier.

M. Aebi vice-président de la FCNA, relève que les apiculteurs ont ressenti un clivage agriculture-apiculture dans ces campagnes de votations. L'équilibre est important. La société d'apiculture se réforme et veut s'engager plus dans la recherche. Nous aimerions nous doter d'un observatoire apicole. Nous avons besoin de plus de surfaces mellifères. Il aimerait que les résultats de ces recherches ouvrent le dialogue et amènent à un travail en commun entre l'agriculture et l'apiculture afin de préserver le bien commun que constituent les abeilles et la biodiversité.

M. S. Rosselet rappelle que la FCNA est une organisation membre de la CNAV.

M. P.-I. Guyot apporte les salutations du Chef du département. Il se réjouit de la bonne collaboration avec la CNAV. En matière d'apiculture, le 21 mai prochain aura lieu la fête de l'abeille à Evologia. L'initiative "Neuchâtel sans pesticide" a entraîné l'élaboration d'un plan phytosanitaire qui a été accepté par le Grand Conseil à notre grande satisfaction. Il invite les agriculteurs à lutter la main dans la main. Il revient sur la problématique de la vallée de la Brévine.

M. Dolder demande quel est le pourcentage d'élèves issu du monde agricole à l'école.

M. G. Aeschlimann répond qu'il y a une augmentation nette des élèves non issus de l'agriculture qui souhaitent se former.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 12h35.

La secrétaire : Josée Sandoz